

Réunion de l'exécutif du CRAPO
Procès-verbal
Le mercredi 4 février 2009



Membres de l'exécutif présents :

Francine Stuart
François Zarraga
Daniel Charron
Jacques Marengère
Jean-Pierre Ouellet

AFPC : Pierre Lebel

1- Adoption de l'ordre du jour

Proposé par : Daniel Charron

Appuyé par : Francine Stuart

Adopté.

Modifications à l'ordre du jour proposées par Daniel Charron

À l'item 5 ajouter les mots règlements et résolutions

À l'item 9 ajouter b) école syndicale et c) conférenciers à inviter aux
assemblées

2- Adoption du PV de la réunion du 19 novembre 2008

Proposé par : François Zarraga

Appuyé par : Francine Stuart

Adopté.

3- Budget du CRAPO

Les membres reçoivent l'État simplifié des dépenses 2008 et l'État des revenus et dépenses 2008. Le budget 2009 est ensuite proposé.

CRAPO - Budget 2009	
----------------------------	--

Revenus

Budget d'action politique provenant de la région	10 000,00 \$
Solde du budget 2008 (au 31 décembre)	2 612,73 \$
Revenus totaux	12 612,73 \$

Dépenses

Réunions exécutif et générales	1 700,00 \$	
Contribution communautaire	1 700,00 \$	
dons et autres dépenses associées		
Lobbying communautaire	1 500,00 \$	
transport, pertes de salaire, etc		
Articles promotionnels	1 000,00 \$	
Frais publicité et administration	1 000,00 \$	
Impression, fournitures bureau		
Publicité dans les journaux		
Action politique	2 296,46 \$	
Transport, pertes salaires, etc		
Fonds de réserve		
solde 2008	2 155,00 \$	
10% des revenus 2009	1 261,27 \$	
total	3 416,27 \$	
Total des dépenses	12 612,73 \$	
Excédent des revenus sur les dépenses		0,00 \$

Proposé par : François Zarraga
Appuyé par : Jacques Marengère

Adopté.

4- Calendrier des rencontres en 2009

Discussions : Les membres révisent le calendrier proposé. Pierre Lebel assurera la mise à jour de la version électronique du calendrier.

Date	Exécutif ou général
4 février	Exécutif
25 février	Générale
18 mars	Exécutif
1er avril	Générale
6 mai	Exécutif
20 mai	Générale
3 juin	Exécutif
17 juin	Générale
19 août	Exécutif
2 septembre	Générale
30 septembre	Exécutif
14 octobre	Générale annuelle
18 novembre	Exécutif
2 décembre	Générale

Proposé par : Francine Stuart
Appuyé par : Jacques Marengère

Adopté.

5- Congrès de l'AFPC – délégué et observateur, règlement et résolution

Discussions : Maria Fitzpatrick a saisi Daniel d'un problème relié au statut de délégué de Jacques. Quelqu'un aurait invoqué une question de règlement. Daniel a saisi John Gordon de la question. Il l'a résolu en invoquant les pratiques courantes, à conditions que le CRAPO remplisse certaines conditions. Question réglée : Jacques représentera le CRAPO au congrès.

Contexte : En 2005 ou 2006, lors d'une assemblée générale, il avait été décidé que le délégué serait élu. Il y a donc lieu de modifier ce règlement pour que le délégué soit nommé à la discrétion de

l'exécutif ou que ça fasse partie des tâches des élus, en commençant par le président.

Voici la proposition adoptée à l'unanimité par l'exécutif :

Article 18 - NOUVEAU

Le président ou la présidente du CRAPO est élu de facto délégué-e au Congrès triennal de l'AFPC qui se tient durant son mandat.

Si la présidente ou le président est choisi comme délégué-e par une autre instance de l'AFPC, ou si le membre de l'exécutif choisi à la place du président ou de la présidente est également choisi comme délégué-e par une autre instance de l'AFPC, le délégué-e du CRAPO sera alors choisi parmi les membres de l'exécutif du Conseil selon l'ordre suivant :

- 1- le vice-président-e élu la première ou le premier lors de la dernière élection ;**
- 2- le vice-président-e élu en deuxième ;**
- 3- la secrétaire ou le secrétaire ;**
- 4- la trésorière ou le trésorier.**

Le suppléant ou la suppléante du délégué-e est choisi d'office selon les mêmes modalités.

Daniel la fera parvenir à Maria pour en assurer la conformité. Ensuite, cette modification pourrait être annoncée le 25 février pour être mise aux voix le premier avril.

Résolutions : Toutes les résolutions envoyées par le CRAPO vont au congrès. La résolution sur le bilinguisme obligatoire du VPER de la RCN fait l'objet d'un débat quant à la stratégie à adopter pour en assurer la promotion au comité des congrès, puis à Vancouver.

Il est proposé que le CRAPO demande de faire une présentation au comité des Statuts.

Proposé par : Francine Stuart
Appuyé par : Jacques Marengère

Adopté.

6- Plan d'action pour 2009

Discussions :

Le bureau de direction pourrait, entre autres, s'adonner aux activités suivantes.

1. Thème proposé pour le festival des Montgolfières : Syndicat et action politique.
2. Élections municipales : le CRAPO devra s'impliquer en invitant les candidats en octobre dans le cadre d'un débat.
3. Lobbying des députés en prévision d'éventuelles élections fédérales.
4. Séance de remue-méninges pour une campagne de recrutement de nouveaux membres auprès des éléments présents dans la RCN

Proposé par : Francine Stuart
Appuyé par : Jacques Marengère

Adopté.

7- Projet Impératif français

Discussions : Projet rejeté

8. Action communautaire

- a) Caisse d'économie des travailleurs de la FTQ
Jacques Marengère représentera le CRAPO sur le conseil d'administration de la Caisse d'économie. Il propose d'en inviter un représentant à une des réunions du CRAPO afin d'informer les membres sur les services offerts par la caisse.

b) Réseau Vigilance et Fête du premier mai.
Jacques Marengère siègera au RVO à titre de représentant du CRAPO. Le CRAPO appuie le projet du RVO de fêter le 1^{er} mai à Hull. Il est de plus proposé que le CRAPO verse 500\$ au RVO pour assurer la tenue de l'événement et la publication d'un cahier spécial dans le Droit.

Proposé par : Francine Stuart
Appuyé par : Jacques Marengère

Adopté.

9. Varia

Discussions :

a) Comité des membres ayant un handicap. Le principe d'un don de 300\$ avait été approuvé, mais il faut le voter formellement.

Il est proposé par Daniel Charron, appuyé de Jacques Marengère, que le CRAPO verse un montant de 300\$ au Comité d'action des membres ayant un handicap pour l'aider à organiser leur événement du 3 décembre lors de la Journée internationale des personnes ayant un handicap. Adopté.

b) École syndicale

Le CRAPO assurera une présence lors de l'école syndicale de la RCN du 19 au 21 février. Plume sera remise à chaque participant. Des polos seront tirés au sort. Samedi, lors de la foire d'info, on peut avoir une table. Bannière et présence de deux personnes + formulaire d'affiliation. Pierre Lebel imprimera le feuillet de renseignements au sujet du CRAPO.

Proposé par : Daniel Charron
Appuyé par : Jacques Marengère

Adopté.

L'ordre du jour étant épuisé, l'assemblée est levée.

CRAPO - État simplifié des dépenses 2008	
---	--

Revenus

Budget d'action politique provenant de la région 7 476,19 \$

Solde du budget 2007 (au 31 décembre) 4 497,07 \$

Revenus totaux 11 973,26 \$

Dépenses	Budget	Dépendé	Différence
Réunions exécutif et générales	1 700,00 \$	1 348,57 \$	351,43 \$
Contribution communautaire dons et autres dépenses associées	2 200,00 \$	3 450,00 \$	-1 250,00 \$
Lobbying transport, pertes de salaire, etc	1 500,00 \$	343,42 \$	1 156,58 \$
Articles promotionnels	2 000,00 \$	5 516,41 \$	-3 516,41 \$
Frais publicité et administration Impression, fournitures bureau Publicité dans les journaux	1 000,00 \$	0,00 \$	1 000,00 \$
Action politique	1 380,00 \$	1 422,16 \$	-42,16 \$
Fonds de réserve solde 2008	2 155,00 \$	0,00 \$	2 155,00 \$
Total	11 935,00 \$	12 080,56 \$	-145,56 \$

Excédent des revenus sur les dépenses -145,56 \$